

À:

Monsieur Kévin Maurice, maire Monsieur Pierre Baril, conseiller Monsieur André Junior Florestal, conseiller Monsieur Louis Quevillon, conseiller Madame Martine Renaud, conseillère Madame Marilou Laurin, conseillère Monsieur Stephen Rowland, conseiller

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée par monsieur le maire, Kévin Maurice, pour être tenue à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, lieu autorisé par la résolution numéro 19-12-336, le mardi 13 décembre 2022 à 19 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;
- 4. Adoption du budget de l'année financière 2023 de la Ville de Brownsburg-Chatham;
- 5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;
- 6. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;
- 7. Levée de la séance extraordinaire.

Donné ce 12^e jour du mois de décembre 2022

Me Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai notifié l'avis spécial ci-haut mentionné le 12 décembre 2022 aux membres du conseil de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes.

Me Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique